

PRÉFORMATION

BPJEPS AE

PRÉSENTATION

Le Centre de formation la Coulisse propose une préformation BPJEPS en 2023 préparant aux tests d'exigences préalables (TEP) et aux tests de sélection du BPJEPS mention « activités équestres » option A « initiation poney, cheval » et option B « approfondissement technique ».

L'objectif de cette préformation BPJEPS AE vise à répondre aux exigences des tests d'entrée, comprennent une reprise de dressage, un parcours de CSO, un parcours de cross et des épreuves pratiques à pied (longe, longues rênes, soins aux chevaux) et à favoriser en fin de formation BPJEPS une meilleure insertion professionnelle des diplômés.



BPJEPS AE

75%

taux de satisfaction
en 2022/2023

88%

taux de réussite
en 2022/2023

PRÉFORMATION BPJEPS AE

OBJECTIFS

A l'issue de la préformation, le stagiaire sera capable de :

- Réussir les tests d'exigences préalables (TEP) de l'option A et de l'option B à l'entrée en formation
- Réussir les tests de sélection de l'option A et de l'option B de l'organisme de formation
- Réaliser des gestes efficaces en cas d'incident, d'accident ou de blessure
- Acquérir le niveau de pratique équestre requis du travail à la longe
- Acquérir le niveau de pratique équestre requis du travail sur le plat (dressage)
- Acquérir le niveau de pratique équestre requis du travail à l'obstacle
- Comprendre la méthodologie de projet.

DÉBOUCHÉS POSSIBLES

Accès à la formation du BPJEPS mention activités équestres de l'option A « initiation poney, cheval », et de l'option B « approfondissement technique ».

EQUIVALENCE

Pas d'équivalence.

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Pour s'inscrire à la formation, il faut :

- Être âgé de 18 ans minimum à la date de la session de formation.
- Présenter un certificat médical de non-contre-indication à l'enseignement et à la pratique des activités équestres datant de moins d'un an.
- Satisfaire aux tests de sélection de la préformation du BP JEPS AE.
- Avoir une structure d'alternance.
- Accessibilité aux personnes en situation de handicap sous réserve de réussite aux épreuves de sélection.

Accueil de personnes porteuses de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée avec le référent handicap de l'établissement Isabelle SUZINEAU : 0690 313 313 - formation@lacoulisse.fr

TESTS D'EXIGENCES PREALABLES (TEP)

Pas de tests d'exigences préalable

TESTS DE SELECTION ET CONTENU DES EPREUVES

1 – Les évaluations diagnostiques (niveau TEP)

Les évaluations diagnostiques se composent de 5 épreuves :

- Épreuve physique (TESTA : maîtrise en extérieur et en terrain varié)
- Épreuve de démonstration technique TEST B1; B2; B3
- Épreuve écrite (composition en français)
- Épreuve orale (entretien professionnel)

2- Barème des épreuves

2.1 : L'épreuve de Test A : maîtrise en extérieur et en terrain varié.

L'évaluation se fait à travers 5 critères qui doivent tous être acquis pour que le test soit validé ; la validation ou la dispense du test A est un pré requis à la présentation du Test B.

2.2 : L'épreuve de démonstration technique de l'option B

- Test technique B1 : travail sur le plat
- Test technique B2 : saut d'obstacles
- Test technique B3 : travail à pied

Dans chacune des 3 situations qui constituent ce test, le candidat est évalué, pour chaque exercice sur 3 critères : son fonctionnement, son emploi des aides et l'effet de l'ensemble sur le fonctionnement du cheval.

POSITIONNEMENT

Le positionnement du candidat consiste à faire un point de situation sur l'évaluation diagnostique réalisée en début de formation avec le responsable de la formation.

DURÉE DE LA FORMATION

SEMAINE	HEURE	DATE
SEMAINE 1	7h	DU 03.11 AU 03.11
SEMAINE 2	35h	DU 06.11 AU 10.11
SEMAINE 3	35h	DU 13.11 AU 17.11
SEMAINE 4	35h	DU 20.11 AU 24.11
SEMAINE 5	35h	DU 27.11 AU 01.12 + TEST LE 01.12
SEMAINE 6	35h	DU 04.12 AU 08.12
SEMAINE 7	35h	DU 11.12 AU 15.12 + TEST LE 15.12

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1 : Évaluation de votre niveau, perfectionnement, présentation et préparation des épreuves des tests

Module 2 : les connaissances transversales de l'éducateur sportif

Module 3 : Préparation spécifique examen

PSC1 « Diplôme de premiers secours » : (Obligatoire pour l'entrée en formation BP JEPS)

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule au Centre de Formation la Coulisse, site des Écuries de la Coulisse.

Les enseignements, les méthodes de formation s'appuient sur des cours magistraux/des travaux en ateliers/des cas pratiques en lien avec les professionnels du secteur équestre sur des domaines précis (animation, pédagogie, technique en utilisant des supports spécifiques).

• **Modalités pédagogiques :** théorie et pratique

- Une formation active, pratique et professionnelle
- Un développement de compétences professionnelles réelles
- Un accompagnement permanent des stagiaires

• **Techniques pédagogiques :**

- Étude de cas, exposé
- Démonstration pratique, travaux dirigés
- Techniques d'apprentissage : travail sur le plat, saut d'obstacle, travail à pied
- Tests de performance
- Évaluation formative et QCM

• **Moyens et outils**

- Tableau numérique connecté
- Ordinateur portable

Matériels techniques et pédagogiques d'apprentissage :

- Une salle de cours climatisée avec un réfrigérateur
- Deux carbetts pour le repos et le déjeuner
- Un espace comprenant un bar, un évier, des couverts, des assiettes, des gobelets et un micro- onde
- 1 carrière de 7 500 m²

- 1 paddock
- 20 hectares de prés
- 1 sellerie- 2 douches pour chevaux
- 20 boxes
- 1 forêt accessible pour les activités équestres d'extérieur
- Capacité de transport de 2 chevaux
- Matériel de sellerie de qualité à disposition des stagiaires
- Un centre équestre d'application de 50 licenciés et 4 labels par la FFE :
 - * Label Poney Club de France
 - * Label Cheval Club de France
 - * Label Equi Handi Club (moteur et sensoriel, mental)
 - * Label Equi social

Évaluation formative tout au long de la formation.

MODALITES DES SITUATIONS D'EVALUATION CERTIFICATIVES

1 - Les évaluations certificatives (niveau sélections)

Les évaluations certificatives se composent de 5 épreuves :

1.1 – L'épreuve de Test A

Le(la) candidat(e) réalise le test figurant en annexe. Pour valider le test A, le(la) candidat(e) doit valider l'ensemble des critères.

Est dispensé(e) du Test A le(la) candidat(e) justifiant au moyen d'une attestation délivrée par le directeur technique national :

- de 2 participations sans abandon ni élimination en épreuves de concours complet d'équitation (CCE) niveau club 2 minimum ou équivalentes ou
- de 3 participations sans abandon ni élimination en épreuves de niveau club 2 minimum ou équivalentes dont une au moins en : CCE ou TREC (techniques de randonnée équestre de compétition) ou
- de répondre aux exigences du tableau « résultats sportifs » de l'annexe VI-A dispenses et équivalences.

PRÉFORMATION BPJEPS AE

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION BPJEPS Éducateur sportif MENTION activités équestres

TEST A : Maîtrise en extérieur et en terrain varié

DATE :

LIEU :

CANDIDAT : NOM :

PRENOM :

Déroulement :

le candidat, ayant préalablement détendu, effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau. Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de concours complet de la FFE. Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés.

Durée : 5 minutes maximum

N°	Exercices	Critères de réussite *	Acquis / Non acquis
1	Phase de galop libre d'au moins 100 m	Aisance du cavalier et contrôle du cheval	
2	Passage en terrain varié au trot ou au galop : butte ou contre haut ou contre bas ou plan ascendant et plan descendant	Equilibre du cavalier en terrain varié et adaptation de l'équilibre	
3	Enchaînement au galop de 4 à 6 obstacles fixes dont une combinaison et un obstacle directionnel d'un front de 1,5 m maximum. Hauteur : entre 85 et 95 cm, largeur : 1 m maximum	Equilibre du cavalier et conduite dans l'enchaînement	
4	Arrêt dans une zone matérialisée de 3m x 6m	Contrôle de l'allure	
5	Descendre et remonter à cheval	Aisance dans la manipulation et sécurité au montoir	
Nombre de critères acquis			/5

* lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point

Validation : pour valider le test le candidat doit avoir un "nombre de critères acquis " égal à 5.

Cas d'élimination : chute du cavalier et/ou du cheval, ou plus de 2 refus aux obstacles

Décision : (Validé ou non validé)

Signatures et noms des évaluateurs :

1.2 – L'épreuve de démonstration technique de l'option B notée sur 20 (durée : 2h, coeff.1)

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION BPJEPS Educateur sportif MENTION activités équestres				
TEST B1 : Travail sur le plat				
DATE :		LIEU :		
CANDIDAT : NOM :		PRENOM :		
N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct du cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct cheval (4)
1	R Piste à main gauche au trot enlevé CA serpentine de 3 boucles			
2	A trot assis F cession à la jambe droite au maximum jusqu'à la ligne du milieu (entre L et X). Marcher droit quelques foulées A hauteur de X cession à la jambe gauche jusqu'à la piste (entre R et M)			
3	HF changement de main. Développer le trot. Vers X trot de travail quelques foulées puis développer à nouveau. F trot de travail			
4	Entre K et V cercle de 10m, épaule en dedans à droite jusqu'en E. EM changement de main. Entre H et S cercle de 10 m, épaule en dedans à gauche jusqu'en E. Entre E et V redresser			
5	K pas moyen A arrêt - reculer 3 à 5 pas et repartir au pas FE changement de main au pas allongé - Entre E et S pas moyen			
6	Entre S et H demi-cercle hanches en dedans de 5m maximum Rejoindre la piste avant E Entre V et K demi-cercle hanches en dedans de 5 m maximum. Rejoindre la piste avant E			
7	E départ au galop de travail à droite SRS cercle de 20 m, sur le cercle progressivement galop moyen, S galop de travail			
8	CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop KR changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à gauche. CA serpentine de 3 boucles, la deuxième au contre galop. FS changement de main, vers la ligne du milieu, passer au trot quelques foulées, puis galop de travail à droite			
9	C doubler, galoper droit, entre G et I cession à la jambe gauche rejoindre la piste avant V. En arrivant à la piste, changement de pied de ferme à ferme ou en l'air. A doubler, galoper droit, entre D et L cession à la jambe droite rejoindre la piste avant S. En arrivant à la piste changement de pied de ferme à ferme ou en l'air.			
10	C cercle de 20 m Sur le cercle, repasser au trot de travail enlevé et laisser le cheval se déplier Progressivement, transition au pas, puis rênes longues			
Total par critère		/10	/10	/10
Total généralisé		/30		
Décision : (Validé ou non validé)				

Déroulement du Test B1 : travail sur le plat

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte, sur un rectangle de 60 x 20 m.

En filet ou en bride, éperons et cravache autorisés.

Durée de 10 minutes maximum.

Les critères de réussite :

1 : Lorsque le critère est acquis : 1 point, sinon 0 point

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences techniques spécifiques : travail longitudinal, latéral, 2 pistes sans et avec incurvation, etc...

2 : Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, fonctionnement et coordination des différentes parties du corps

3 : Emploi des aides : indépendance et accord des aides, justesse des aides employées, dosage et tact, préparation des exercices

4 : Fonctionnement du cheval ; réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution, respect des premières étapes de l'échelle de progression (correction de l'allure, souplesse – décontraction, qualité du contact).

Validation :

Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30.

PRÉFORMATION BPJEPS AE

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION BPJEPS Éducateur sportif MENTION activités équestres

TEST B2 : Saut d'obstacles

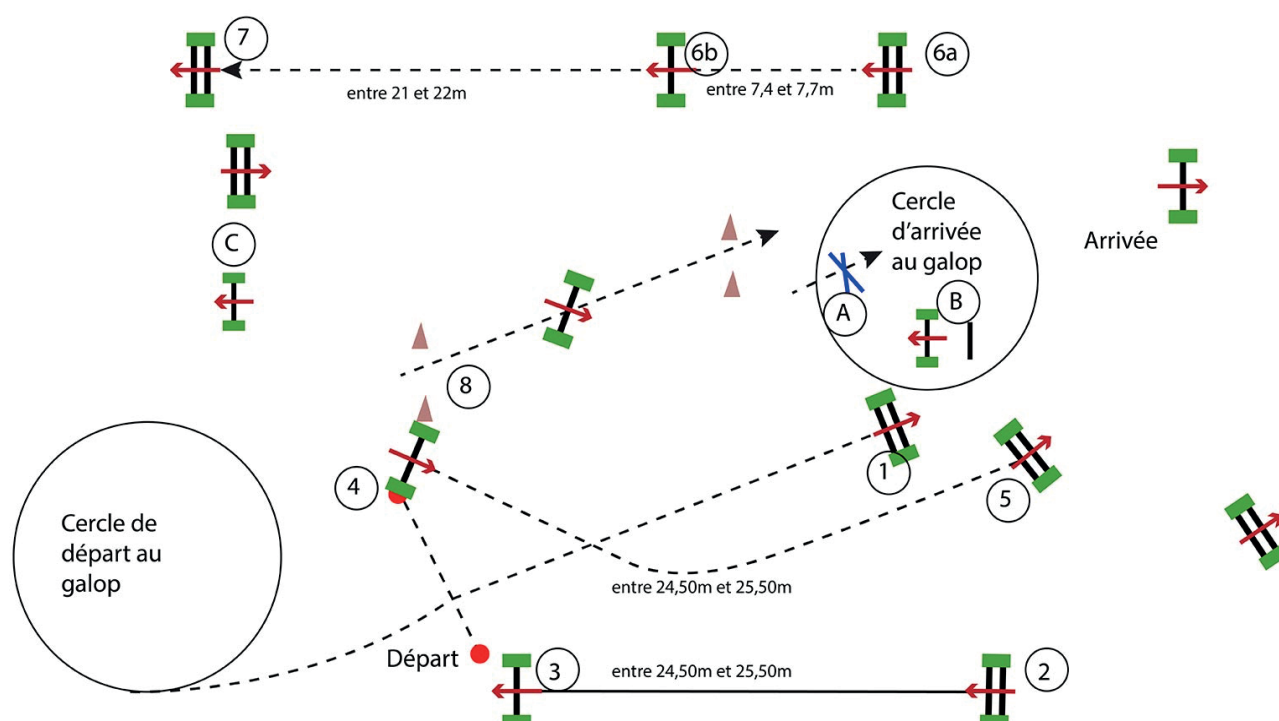
DATE :

LIEU :

CANDIDAT : NOM :

PRENOM :

N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct du cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct cheval (4)
1	Saut au trot sur le croisillon A, sans barre de réglage 3 sauts au maximum	/1	/1	/1
2	Sauts au trot sans étriers en équilibre sur le vertical B, avec barre de réglage. 3 sauts maximum	/1	/1	/1
3	Sauts au galop sur le vertical et l'oxer C 3 sauts maximum au total	/2	/2	/2
4	Parcours de 8 obstacles	/4	/4	/4
5	Effectuer 2 passages sur la ligne 2-3 en variant le nombre de foulées d'un passage à l'autre	/2	/2	/2
Total par critère		/10	/10	/10
Total généralisé		/30		
Décision : (Validé ou non validé)				



PRÉFORMATION BPJEPS AE

Déroulement du Test B2 : Saut d'obstacles

Le candidat, ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte.

Embouchure et harnachement conformes au règlement de saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravaches autorisés.

Durée de 10 minutes environ.

Cotes des obstacles (oxer : hauteur 1er plan x hauteur 2ème plan x Largeur)

A : croisillon : 50 cm

B : vertical à 70 cm avec barre de réglage à 2.20 m

C : vertical à 80 cm et oser à 75cm x 80cm x 95cm

Parcours :

N°1 : 85cm

N°2 : 80cm x 85cm x 90cm

N°3 : 95 cm

N°4 à 8 verticaux : 105 cm, oxers à 100 cm x 105 cm largeur maxi : 110 cm

Les critères de réussite :

- Pour les exercices coefficient 1 :
lorsque le critère est acquis : 1 point / non acquis : 0 point
- Pour les exercices coefficient 2 :
lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point / non acquis : 0 point
- Pour l'exercice coefficient 4 :
lorsque le critère est acquis : 4 points / Partiellement acquis 3, 2 ou 1 points / non acquis 0 point

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences spécifiques :

1 : Fonctionnement du cavalier : équilibre et liant, stabilité et solidité

2 : Emploi des aides : indépendance et accord des aides, dosage et justesse des interventions, tracé, contact

3 : Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution, qualité de l'allure (rythme, amplitude, équilibre) et des sauts

Validation :

Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30.

VERIFICATION DES EXIGENCES TECHNIQUES PREALABLES A L'ENTREE EN FORMATION BPJEPS Éducateur sportif MENTION activités équestres

TEST B3 : Travail à pied

DATE :

LIEU :

CANDIDAT : NOM :

PRENOM :

N°	Exercices	Critères de réussite (1)		
		Fonct du cavalier (2)	Emploi des aides (3)	Fonct cheval (4)
1	Le longeur installe son équidé sur le cercle en passant dans les portes matérialisées par les cônes. La zone matérialisée correspond à un demi-cercle choisi par le longeur qui reste identique tout au long de l'exercice.			
	A partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot	/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au pas dans la zone matérialisée, puis progressivement repartir trot	/1	/1	/1
	Au bout de 2 tours maximum, obtenir une transition au trot dans la zone matérialisée	/1	/1	/1
	A partir du pas, obtenir un arrêt dans la zone matérialisée, puis repartir progressivement au trot	/1	/1	/1
2	Le longeur change de main et installe son équidé au trot sur le cercle A (sur le cercle B à main gauche)			
	Le longeur lui demande de se déplacer en ligne droite puis le ré installe sur le cercle B (sur le cercle A à main gauche). L'exercice peut être répété une fois (aller-retour ou en partant du même cercle)	/3	/3	/3
3	Le longeur installe son équidé au trot sur le cercle en amont de l'obstacle.			
	Le longeur fait sauter l'obstacle à son cheval, puis l'installe sur un cercle au trot à la réception et repart progressivement au pas. L'exercice peut être répété si besoin 2 fois maximum.	/2	/2	/2
Total par critère		/10	/10	/10
Total généralisé		/30		
Décision : (Validé ou non validé)				
Signatures et noms des évaluateurs :				

Déroulement du Test B3 : Travail à pied

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre. Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains. Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits.

Durée de 10 minutes maximum.

Aménagement :

Dimensions des cercles : environ 15 m. Largeur des portes 3 m.

Les 2 cercles sont tangents. Une porte est commune aux 2 cercles.

Obstacle : verticale 50 cm avec barre d'appel des 2 côtés ; sans barre de réglage, avec oreille. Chandelier ou plot intérieur permettant le passage de la longe. Positionné pour ne pas être gêné par les cônes.

Les critères de réussite :

- Pour les exercices coefficient 1 :
lorsque le critère est acquis : 1 point / non acquis : 0 point
- Pour les exercices coefficient 2 :
lorsque le critère est acquis : 2 points / partiellement acquis 1 point / non acquis : 0 point
- Pour l'exercice coefficient 3 :
lorsque le critère est acquis : 3 points / Partiellement acquis 2 ou 1 points / non acquis : 0 point

Chacun des critères est apprécié pour chaque exercice au regard de ses exigences spécifiques :

1 : Fonctionnement du longeur : placement, aisance dans la manipulation de la longe et de la chambrière

2 : Emploi des aides : adaptation de la place et de la posture, dosage dans l'utilisation de la longe et de la chambrière

3 : Fonctionnement du cheval : réalisation effective de l'exercice et qualité d'exécution, qualité de la locomotion et de la connexion avec le longeur.

Validation :

Pour valider le test, le candidat doit obtenir un total par critère égal ou supérieur à 5 et un total général de 18/30.

2.3 – L'épreuve écrite de type composition française notée sur 20 (durée : 2 h, coeff.1) :

A partir d'un sujet portant sur la connaissance du secteur des activités équestres.

2.4 – L'épreuve orale notée sur 20 (durée : 20', coeff.1) :

A partir de la présentation d'un curriculum vitae et d'une lettre de motivation joints dans le dossier d'inscription dans lequel le candidat relate son vécu sportif, ses motivations et son projet professionnel. Nous proposons au candidat d'aborder différentes questions permettant d'élaborer un profil stagiaire, d'apprécier ses aptitudes générales ainsi que son projet professionnel. L'entretien permettra de prendre en compte les qualités d'expression orale et d'argumentation.

PRÉFORMATION BPJEPS AE

CALENDRIER DE LA FORMATION



Test de sélection
23 Octobre 2023 (sur dossier)

Possitionnement
23 Octobre 2023

Début de la formation
03 Novembre 2023

Fin de la formation
27 Décembre 2023

Volume horaire
231 heures

Effectif mini/maxi
8 à 12 étudiants

COUT DE LA FORMATION ET FINANCEMENTS

FRAIS D'INSCRIPTION

POUR L'ENSEMBLE DES STAGIAIRES **30 €** non-remboursable

FRAIS PÉDAGOGIQUES

POUR L'ENSEMBLE DES STAGIAIRES **3 774,50 €**

Coût horaire : 16,34 € /h

Le financement de tout ou partie de cette formation est possible sous réserve d'acceptation pour toute personne :

- Mobilisant le dispositif SESAME
- Mobilisant Pôle Emploi
- Mobilisant le Conseil Régional
- Mobilisant l'OPCO (AFDAS, etc...)
- Mobilisant une prise en charge totale ou partielle par un organisme (club, fédération, association...)
- En auto-financement

PRÉFORMATION BPJEPS AE

S'INFORMER, S'INSCRIRE

L'information ou l'inscription se réalise sur place à partir de la fiche descriptive de la formation visée accompagnée de tous les documents demandés au plus tard le jour de la clôture des inscriptions.

L'inscription sera enregistrée au Centre de Formation La Coulisse, dès réception du dossier complet.

RESTAURATION

Possibilité de restauration pour les stagiaires inscrits à une formation professionnelle

Voir impérativement avec le service accueil pour la réservation.

ACCUEIL ET CONTACTS

Murielle Gendrey

Référente administrative

0690 05 32 59

formation@lacoulisse.fr

Isabelle Suzineau

Responsable formation

0690 313 313

isabelle@lacoulisse.fr

Isabelle Suzineau

Référente handicap

Accueil de personnes en situation de handicap : toute demande fera l'objet d'une étude personnalisée

0690 313 313

isabelle@lacoulisse.fr

Site des Écuries de la Coulisse :

- 500 Route de Chemin Neuf - 97114 TROIS-RIVIÈRES
- 0590 98 10 26
- secretariat@lacoulisse.fr



RÉGION ACADÉMIQUE
GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

